

AVIS DE COURSE sous « RIR » (Règles d'Introduction à la Régate)



Nom de la compétition:	Régate Avém acabat
Dates complètes:	09 novembre 2025
Lieu:	Base des Étangs SAÏX 81710
Autorité Organisatrice:	Voile-Handi-Valide
Grade:	5B OPTI

PRÉAMBULE

Prévention des violences et incivilités

La FF Voile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs-trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es.

Avertissement et sensibilisation plantes aquatiques plans d'eau intérieurs

De plus en plus de plantes exotiques aquatiques sont transportées. Une fois installées dans nos milieux aquatiques, leur prolifération engendre des impacts sur nos pratiques, sur la biodiversité et sur la santé, n'y participez pas !

a. Vérifiez :

- Inspectez d'abord votre embarcation en prêtant une attention particulière à toutes les zones où des plantes aquatiques et des organismes vivants pourraient être présents (puits de quille, dérive, foil, aileron, safran, remorque, vide-vite, ancre de mouillage, etc.).
- Inspectez également vos effets personnels. Des fragments de plantes peuvent survivre jusqu'à trois semaines dans un pli de pantalon de ciré.
- Vérifiez également votre remorque qui peut remonter beaucoup de végétations aquatiques

b. Nettoyez : Nettoyez si possible vos équipements à l'eau chaude, votre embarcation et votre remorque en utilisant un nettoyeur haute pression.

c. Séchez : Le séchage de l'embarcation et de l'équipement permet de terminer le processus de décontamination.

1 RÈGLES

La régata sera régie par :

- les RIR,
- le présent avis de course,
- la fiche de course.

2 AMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

La régata est ouverte aux Miniji et les INQ rating > 1245, OPTI

Les concurrents doivent se préinscrire par mail sur le bulletin d'inscription joint puis envoi à timifa2@sfr.fr

Les concurrents (chaque membre de l'équipage) doivent présenter au moment de leur inscription : pour chaque concurrent en possession d'une Licence Club FFVoile : la licence Club FFVoile mention « compétition » valide, ou la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée pour les mineurs, de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur. Une autorisation parentale pour tout concurrent mineur.

Saisissant l'opportunité ouverte par la loi du 2 Mars 2022, la FFVoile a décidé de mettre fin à l'obligation de certificat médical pour les personnes majeures :

« Règlement Sportif de la Fédération Française de Voile_Chapitre II.3.3 »

la participation aux compétitions sportives organisées ou autorisées par la FFVoile n'est pas subordonnée à la présentation d'un certificat médical pour les épreuves de grade 5A, 5B et 5C.

3 DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

4 PROGRAMME

Confirmation d'inscription le dimanche 09/11/2025 de 9h30 à 10h40.

Date et heure du briefing : 09/11/2025 à 12h00 devant la grue de mise à l'eau.

Premier départ le dimanche 09/11/2025 à 13h.

Manches à suivre, pause possible suivant besoin PMR.

Aucun signal de départ ne sera donné après 15h30.

5 FICHE DE COURSE

Si nécessaire, une fiche de course sera disponible à la confirmation des inscriptions.

6 LES PARCOURS

Les parcours « B » et « T » sont décrits en annexe PARCOURS en incluant l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée.

ATTENTION : passage d'une porte aux bouées sous le vent.

Le comité de course indiquera sur le tableau à l'arrière du bateau comité le parcours et le nombre de tour(s) à effectuer, avant l'envoi du pavillon orange.

7 PAVILLONS DE CLASSE

Le pavillon de classe est le pavillon de la classe MINIJI

8 RÉDUCTION DU PARCOURS

Le comité de course peut réduire le parcours, (envoi du pavillon S avec deux signaux sonore,) selon l'une des causes prévues par la RCV 32.1 et la valider en prenant pour ordre d'arrivée le passage des bateaux entre la bouée à contourner et le bateau comité. (Ceci modifie la RCV 32.2)

9 MARQUES

Les marques sont :

Parcours : Grosses bouées Région Occitanie

Ligne départ : bateau comité et bidon vert.

Marque de parcours à laisser à bâbord sauf si flamme verte envoyée.

Ligne d'arrivée: bateau comité bidon vert.

10 PROCÉDURE DE DEPART

A, 11h00, mise à disposition, sur l'eau, pour le premier signal d'avertissement.

Une ou plusieurs minutes avant la mise en place de la procédure de départ, le comité envoie le pavillon orange (qui sert de visée pour la ligne) accompagné d'un signal sonore long et répété.

Ce qui signifie que la procédure est imminente.

- 5 / envoi du pavillon de classe MINIJI avec signal sonore court,
- 4 / envoi du pavillon « P » ou « I » avec signal sonore court,
- 1 / affalé du pavillon « P » ou « I » avec signal sonore long,
- 0/ Top départ affalé du pavillon de classe MINIJI avec signal sonore court.

Le comité, après le temps pour la fermeture de la ligne, affale le pavillon orange et hisse le pavillon bleu qui sert de visée pour les arrivées.

Après le dernier bateau arrivé ou la fermeture de la ligne, le comité affale le pavillon bleu.

Même procédure pour chaque départ.

11 ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Si besoin, décrire les zones qui seront considérées comme obstacle ou dangers qui seront indiqués sur le plan du parcours.

12 LE DÉPART

La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course et le côté parcours de la marque de départ bidon vert.

Si après le top départ, le comité envoie le pavillon « X » (rappel individuel), le comité de course pourra donner le numéro de voile oralement. L'absence de compréhension par les coureurs ne peut donner lieu à demande de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a))

Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 5 minutes après le signal de départ sera classé DNS (ceci modifie les RCV A4 et A5).

13 L'ARRIVÉE

La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon BLEU et le côté parcours de la marque d'arrivée. La ligne d'arrivée sera fermée 15 minutes après le premier bateau arrivé.

14 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.

15 GESTION DES LITIGES A TERRE

Les litiges non résolus sur l'eau seront traités dans les 30 minutes environ après l'arrivée du dernier concurrent. La présence des concurrents concernés par le litige est obligatoire.

En s'appuyant sur les dépositions des concurrents concernés, l'arbitre rendra sa décision.

Décisions possibles :

- a. pas de règle enfreinte = pas de sanction
- b. règle enfreinte, disqualification (DSQ).

16 TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

Les temps sont les suivants :

Classe	Type de Parcours	Temps cible	Temps limite pour finir pour le 1 ^{er}	Temps limite pour finir après le 1 ^{er}
	Construit	30 mn	40mn	15mn
OPT I	Construit	30mn	40mn	15mn

Le manquement à respecter le temps cible ne constituera pas motif à réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

Les bateaux ne finissant pas dans les temps seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).

17 CLASSEMENT

Une course doit être réalisée, pour valider la compétition.

Courses retirées :

Quand moins de quatre courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses.

Quand quatre courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses moins la plus mauvaise.

Quand 8 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses moins les 2 plus mauvaises.

Ex-æquo : nombre de meilleures places et si besoin, classement de la dernière course.

Système de classement tel que défini par l'annexe A 4 des RCV 2021, 2024 (1 point au premier 2 pts au second ainsi de suite et 1 point de plus que le nombre d'inscrits pour tous ceux qui n'ont pas fini).

18 ABANDON

En cas d'abandon, les concurrents doivent prévenir un membre de l'organisation sur l'eau ou en arrivant à terre.

19 DÉCISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité.

En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

20 PROTECTION DES DONNÉES

Droit à l'image et à l'apparence

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

Utilisation des données personnelles des participants

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile, ses sponsors, ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

21 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Président du Jury :

Présidente Comité de Course :

Commissaire aux résultats : Marie-France Potier

Contact et renseignements : Marie-France Potier 06 17836406 timifa2@sfr.fr

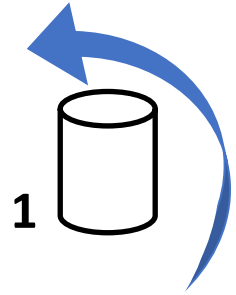
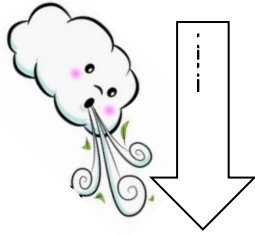
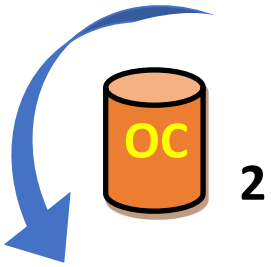
Une collation sera servie après le rangement des bateaux et l'annonce des résultats.

Zones de dangers à éviter



PARCOURS « B »

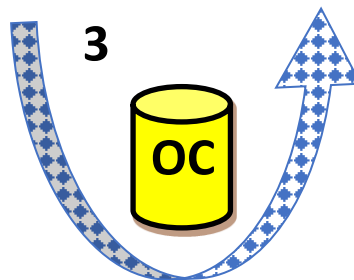
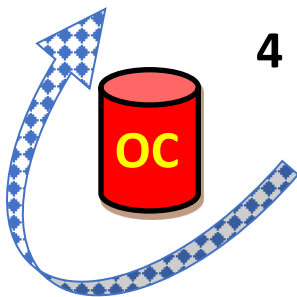
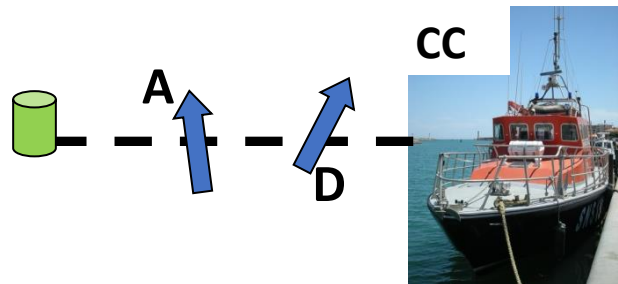
On laisse les bouées à Bâbord



B 1 = 1 tour : D_1_2_3/4_A

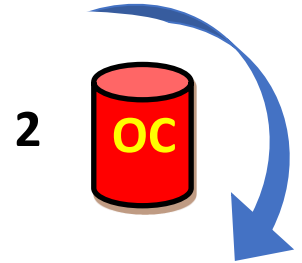
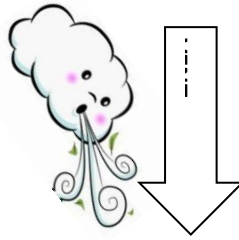
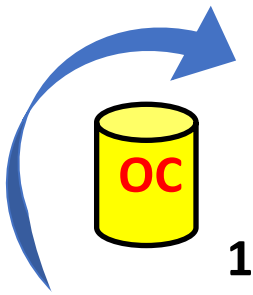
B 2 = 2 tours :D_1_2_3/4_1_2_3/4_A

B 3 = 3 tours :D_1_2_3/4_1_2_3/4_1_2_3/4_A



PARCOURS « T »

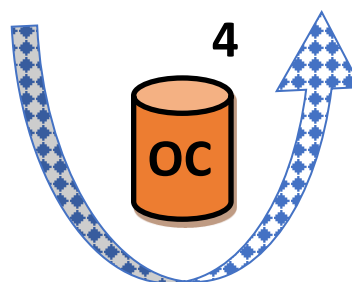
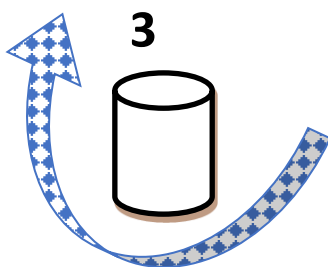
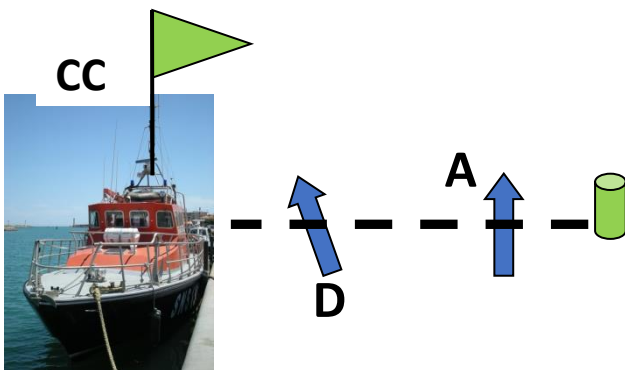
On laisse les bouées à Tribord



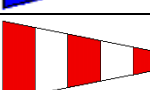
T 1 = 1 tour : D_1_2_3/4_A

T 2 = 2 tours : D_1_2_3/4_1_2_3/4_A

T 3 = 3 tours : D_1_2_3/4_1_2_3/4_1_2_3/4_A



PAVILLONS

PAVILLON	DESCRIPTION	SIGNIFICATION
	Pavillon de Série (Miniji ou autre...)	Signal avertissement
	Pavillon Préparatoire « P »	Signal préparatoire « vous êtes en course »
	Pavillon Préparatoire « I »	la règle 30.1 s'applique
	Pavillon de pénalité « U »	UFD Si pris en flagrant délit <i>Le concurrent ne doit pas se trouver dans le triangle défini par les extrémités de la ligne de départ et la première marque pendant la dernière minute</i>
	Pavillon Rappel Individuel « X »	revenir prendre son départ, sinon OCS
	Pavillon Rappel Général « 1 ^{er} substitut »	Tout le monde doit revenir pour un nouveau départ
	Pavillon Aperçu « AP »	Départ retardé
	Pavillon « N »	Course annulée
	Pavillon « N sur H »	Course annulée et rentrer au port
	Pavillon « Aperçu sur A »	Plus de courses aujourd'hui, rentrer au port
	Pavillon « Orange »	Ligne de départ <i>Parcours établi, signal d'avertissement imminent</i>
	Pavillon « Bleu »	Ligne d'arrivée
	Pavillon « C »	Changement de parcours
	Pavillon « S »	Réduction de parcours
	Pavillon « Y »	Porter la brassière
	Flamme verte	Parcours tribord <i>Laisser les bouées à tribord</i>
	Pavillon « W »	Parcours côtier
	Pavillon « VHV »	Pause « méridienne » pour recharge batterie <i>Pavillon spécial Club, signal sonore court et répété : retour ponton</i>